EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **16 décembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **seize décembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Jérôme AUSLENDER, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Suite au passage de manifestants et de représentants syndicaux de l'entreprise AIA (Ateliers Industriels de l'Aéronautique) et à la demande de M. Cyril CINEUX, Monsieur le Maire décide de débuter la séance du Conseil Municipal par le vœu relatif au maintien du statut d'ouvrier d'Etat dans les ateliers industriels de l'aéronautique. A l'issue du vote, Monsieur le Maire reprend l'ordre du jour prévu.
M. Jérôme AUSLENDER arrive avant le vote du vœu A (début du pouvoir de M. Simon POURRET).
M. Louis COUSTES arrive pendant le débat commun aux 5 premières questions (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Marion CANALES quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Abdelmajid MELLOUKI.

Rapport N° 59

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles, sur présentation d'un projet, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 18 500 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées

PACHAMAMA

L'objectif de l'association est d'organiser des activités internationales entre les communautés d'individus d'Amérique Latine et d'Europe à travers la promotion des patrimoines humains, historiques, sociaux, culturels et naturels latino-américain.
L'action consiste à former et aider des volontaires en situation économique précaire à participer à des chantiers en Amérique Latine sur une période variant de trois mois à deux ans afin qu'ils acquièrent une expérience professionnelle.

Coût de l'action : 14 400 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention versée en 2015 : 0
Subvention proposée : 1 000 €

ECHIQUIER CLERMONTOIS ARVERNE

L'action de l'Échiquier Clermontois est de proposer un tournoi annuel d'une durée de quatre jours sur la région Auvergne au cours duquel se déroulera un tournoi de haut niveau avec la participation de joueurs titrés nationalement et internationalement.
Cet « Open d'Échecs » qui se tiendra du 23 au 26 février 2017, à Terre de Jeux, servira d'entraînement aux jeunes qualifiés pour le championnat de France jeunes, ainsi que de support aux championnats régionaux.

Coût de l'action : 7 400 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention versée en 2015 : 800 €
Subvention proposée : 1 500 €

NEMESIS

Cette association a pour objet de favoriser la pratique de jeux, en particulier les jeux de rôle et de simulation, les activités conviviales entre les adhérents et promouvoir le jeu sur la Ville et dans la Région.
Les six associations de Terre de jeux, veulent animer un lieu ouvert sur la Ville, offrant un espace de rencontres, d'échanges et de partage des connaissances autour du jeu. Némésis, au nom des 6 associations, sollicite une subvention afin de mettre en place des animations collectives, des conférences, des soirées à thème pour une plus grande ouverture de cette structure au grand public.

Coût de l'action : 4 600 €
Subvention sollicitée : 2 000 €

Subvention versée en 2015 : 0
Subvention proposée : 2 000 €

UNI VERS LE MOUVEMENT

Cette association a pour but de développer la culture hip-hop sur la région, par le biais de l'expression corporelle et de sa diffusion par le spectacle.
Avec son projet « I.D.entités » UVM a pour objectif d'élargir son champ d'action par la création d'un projet artistique, ouvert aux participants lors de cycles de formation en les accompagnants dans la découverte des métiers des arts de la scène.
Ce projet est construit à partir de l'Espace Mandela qui accueillera la compagnie « Achak » pour une résidence de création. Il est ouvert à tous, danseurs amateurs ou professionnels et les cycles de formation se dérouleront pendant les vacances scolaires de décembre 2016 et février 2017.

Coût de l'action : 11 950 €
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention versée en 2015 : 1 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

COMITE DE QUARTIER DE LA GAUTHIERE

Le Comité de Quartier a pour objectif d'améliorer le cadre de Vie des habitants en développant des activités éducatives, sociale, culturelle…
Son projet, en partenariat avec l'Ecole Diderot et à partir de l'Espace Mandela, est de conduire des actions favorisant le lien école/familles avec la mise en place du premier marché d'hiver de Diderot. Le but est de favoriser les rencontres parents, enseignants et les associations du quartier de la Gauthière. Cette manifestation se traduira par la vente d'objets réalisés dans le cadre du SMAP.

Coût de l'action : 1 820 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention versée en 2015 : 250 €
Subvention proposée : 1 000 €

L'OUVERTURE

Cette association a pour objet le développement d'activités humanitaires et notamment le soutien aux personnes en difficulté en France et à l'étranger. Pour mener son projet, l'Ouverture mène une politique d'actions sociales en direction des jeunes et réalise des activités culturelles, éducatives et sportives.

L'ouverture sollicite la Ville afin de lui permettre d'apporter une aide complémentaire aux réfugiés récemment accueillis à Clermont-Ferrand. La priorité sera donnée à l'aide alimentaire tout en ne négligeant pas l'accompagnement de la vie quotidienne afin que ces personnes accueillies vivent décemment et dans de bonnes conditions.

Coût du projet : 4 983 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention versée en 2015 : 11 000 €
Subvention proposée : 2 000 €

ASSOCIATION REGIONALE DES JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE D'AUVERGNE

Cette association a pour objet de développer le goût à l'activité musicale et artistique, de sensibiliser le jeune public au spectacle vivant et d'encourager les jeunes à la pratique musicale.

La Ville est sollicitée afin d'aider cette association dans une nouvelle action qui porte sur la découverte des musiques médiévales de Catalogne, de Grèce, d'Arménie, d'Italie et de France. Celle-ci se concrétisera par des chansons, berceuses et prières qui dévoilent la richesse des échanges à travers les âges entre Orient et Occident.
Ce projet s'adresse aux élèves des écoles primaires de la Ville qui participent aux concerts. Ils sont appelés à travailler avec les enseignants sur l'interprétation et la création de chansons, à partir de l'évocation de leurs souvenirs, quel qu'ils soient. Puis à partir des contes des différents pays, ils partiront à la découverte d'instruments anciens, de la littérature et de l'histoire de ceux-ci.
Coût du projet : 17 700 €
Subvention sollicitée : 4 000 €
Subvention versée en 2015 : 7 000 €
Subvention proposée : 4 000 €

FORUM RÉFUGIES COSI

Cette association a pour but d'accueillir les demandeurs d'asile et les réfugiés de toutes origines. Par la défense du droit d'asile, elle est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics dans ce domaine. Elle a été missionnée par l'État pour l'accueil des migrants au Centre d'Accueil et d'Orientation de Clermont-Ferrand.

L'objectif général de l'action, pour laquelle la Ville est sollicitée, est de permettre un séjour paisible et enrichissant des personnes accueillies. Pour cela l'association souhaite donner accès à une mobilité du quotidien qui ouvre à l'autonomie de ses bénéficiaires et leur permettre de découvrir ce qui forge l'histoire et l'identité de la métropole de Clermont Ferrand et de ses environs.

Coût du projet : 301 400 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention versée en 2015 : 0 €
Subvention proposée : 2 000 €

LES AMIS DU CAFE LECTURE

L'association a pour but la promotion de l'écrit et de la lecture sous toutes ses formes, notamment par la création et l'animation d'un café-lecture. Celui-ci est un lieu ouvert aux initiatives animé uniquement par des bénévoles.

Afin de favoriser la cohésion au sein de ses équipes de bénévoles, l'association envisage de mettre en place 5 journées de formation et sollicite la Ville pour l'aider financièrement dans cette démarche.

Coût du projet : 9 184 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention versée en 2015 : 12 000 €
Subvention proposée : 2 000 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 décembre 2016

Pour le Maire et par délégation,

L’Adjoint,

Philippe BOHELAY